

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 21 mars 2026

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	14

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à 10 heures 30 minutes, en application des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en mairie le Conseil municipal de la commune de Beyren-Lès-Sierck, régulièrement convoqué, sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, plus âgé des membres présents du conseil municipal.

LISTE DES PRESENTS :

- | | | | |
|------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| GAILLOT Philippe | WALLERICH Alain | THILL Céline | SCHMIT Aurélie |
| OGER Isabelle | SIVEC Jean | GUINDT Philippe | BIRCKER Delphine |
| IMMER Alain | REUTER Olivier | VIEIRA Christophe | WANDERNOTH Claire |
| | VALANCE Bénédicte | SPASIEWSKI Michelle | |

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEGHIN Gaël

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

Madame WANDERNOTH Claire est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2026 – 1005 : Désignation des délégués à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs
--

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives à la composition des conseils communautaires ;

Considérant que la commune de Beyren-Lès-Sierck dispose d'un seul siège au conseil communautaire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs ;

Considérant que, conformément à la réglementation en vigueur, le maire est membre de droit du conseil communautaire ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Prend acte que :
 - Monsieur GAILLOT Philippe est désigné en qualité de conseiller communautaire ;
- Désigne en qualité de suppléant :
 - Monsieur MENEGHIN Gaël

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
 Pour copie conforme.
 Beyren-lès-Sierck, le 30 mars 2026.
 Le Maire :
Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que cet extrait du registre des délibérations a été publiée sur le site internet de la mairie le 30 mars 2026
 Le Maire,

